



Achat de voiture de particuliers a particuliers

Par **jeraur**, le **07/03/2014 à 16:12**

bonjour , voici mon problème :

voila j'ai acheté une voiture a un particulier, le lundi midi ,le 24 février 2014 (ce qui est très récent).j'ai voulu allé au travail avec cette voiture ... travaillant le soir, je me suis aperçu qu'il n'y a pas de feux route ...l'emmenant chez notre garagiste, et après quelques pièces changés le garagistes a trouvé d'où venait le problème et le garagiste nous a informer que le vendeur savait le problème s'en nous en informé (ce qui s'appelle un vis caché) car c'est une pièce qui coute très cherdonc résultat nous avons roulé avec la voiture , seulement 2 jours et nous avons une facture très salé. ai -je des droits par rapport au vendeur ..doit il payer cette facture ???? nous avons essayer de le contacter mais rien ...il ne nous répond pas, ni message , ni rien ...merci de votre aide.

Par **Legalacte**, le **07/03/2014 à 18:15**

Bonjour,

Ce n'est pas un vice caché, car il suffisait d'allumer les lumières pour le voir.

Par **severine13**, le **08/03/2014 à 13:05**

quand vous achetez le vehicule il doit y avoir un controle technique recentI avez vous ? comment cette voiture est elle passee au ct sans feu de route ??? etonnant ...

Par **janus2fr**, le **09/03/2014 à 12:25**

Bonjour,

Je confirme ce que vous a dit Michel, le non fonctionnement des feux de route ne peut pas être considéré comme un vice caché car vous pouviez vérifier cela avant l'achat.

Un vice caché est un problème que l'acheteur ne peut pas remarquer malgré un examen attentif et un essai du véhicule.

Par **janus2fr**, le **09/03/2014** à **12:26**

[citation]quand vous achetez le vehicule il doit y avoir un controle technique recent[/citation]
Sauf si le véhicule vendu a moins de 4 ans d'age...

Par **volvert.**, le **10/03/2014** à **09:23**

Ayant tout perdu à cause d'un accident de circulation je croule sous des dettes et cette situation s'est empiré avec les faux prêteurs, je me suis fait avoir plusieurs fois par ces indécats mais je ne me suis pas découragé vu ma situation, alors j'ai contacté Mr GOBERT celui dont tout le monde parle sur les forums .Mr Gobert m'a fait suivre des procédures sécurisées pour nous deux et 72 heures après j'ai fini par avoir les 25000€ .Si vous avez besoin d'un prêt honnête, sérieux et fiable voici son mail: scgobert@hotmail.fr

Par **volvert.**, le **10/03/2014** à **09:25**

Ayant tout perdu à cause d'un accident de circulation je croule sous des dettes et cette situation s'est empiré avec les faux prêteurs, je me suis fait avoir plusieurs fois par ces indécats mais je ne me suis pas découragé vu ma situation, alors j'ai contacté Mr GOBERT celui dont tout le monde parle sur les forums .Mr Gobert m'a fait suivre des procédures sécurisées pour nous deux et 72 heures après j'ai fini par avoir les 25000€ .Si vous avez besoin d'un prêt honnête, sérieux et fiable voici son mail: scgobert@hotmail.fr

Par **Legalacte**, le **10/03/2014** à **14:47**

ATTENTION ARNAQUES !!

Les offres de prêts entre particuliers sont majoritairement des arnaques. Le but de ces escrocs, généralement situés dans des pays africains (selon nos constatations), est uniquement de vous soutirer de l'argent et d'usurper votre identité, afin d'escroquer d'autres personnes en utilisant votre nom et vos coordonnées. En outre, ces escrocs profitent de la faiblesse de personnes en situations financière et morale difficiles.

Respectez ces quelques règles de bon-sens :

1. Ne divulguez jamais vos informations personnelles (nom, photocopies de pièces d'identité, factures EDF, etc), celles-ci pourraient être réutilisées à votre insu par des escrocs pour usurper votre identité.
2. Ne versez jamais le moindre centime pour obtenir un prêt, et encore moins à quelqu'un que vous n'avez jamais vu et ne connaissez pas.

De plus, conformément à l'article 321-2 du code de la consommation :

« Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ».

3. Si vous avez besoin d'argent, adressez-vous à un professionnel.

En ignorant ce message d'avertissement, vous agissez à vos risques et périls !

Vous pouvez regarder l'adresse mail sur Google et demander une adresse en France vérifiable, ou un N° de téléphone FIXE, toujours en France.